

Communiqué de presse

Pour l'abrogation des décrets de Robien, rassemblement du SE-UNSA devant le ministère

Mercredi 23 mai 2007

Le mercredi 23 mai 2007, le SE-UNSA rassemblera ses responsables départementaux et académiques devant le ministère de l'Education nationale (*).

Il revendiquera l'abrogation du décret du 12 février 2007 imposé par Gilles de Robien pour modifier le service des enseignants du 2nd degré, assortie d'un collectif budgétaire rétablissant les 3058 postes qui ont été ainsi supprimés.

Dans l'audience qu'il a demandée au ministère, le SE-UNSA fera valoir les assurances que lui a données le candidat Nicolas Sarkozy, aujourd'hui Président de la République : *«Je suis favorable à la suspension (du décret du 12 février 2007) dans l'attente des décisions que nous prendrons avec les représentants du monde enseignant lors de la table ronde que je compte organiser avant l'été»*.

Le SE-UNSA, avec l'intersyndicale du 2nd degré dont il est membre, souhaite que le ministre de l'Education nationale comprenne l'aspiration massive des enseignants des collèges et lycées à voir annuler très rapidement ces dispositions dégradant leurs conditions de travail et de rémunération. Monsieur Xavier Darcos a désormais le pouvoir de le montrer en s'engageant concrètement dans la voie de l'apaisement.

Paris, le 21 Mai 2007

Luc BERILLE
Secrétaire Général du
SE-UNSA

(*). Rassemblement à partir de 13 H, square Boucicaut (Métro Sèvres-Babylone). Le rassemblement se dirigera ensuite vers le ministère de l'Education nationale pour se disloquer à l'angle de la rue de Grenelle et de la rue Saint Simon entre 14 H 30 et 15 H.

Contact presse : Brigitte Biardoux 01 44 39 23 93
brigitte.biardoux@se-unsa.org